



Après plusieurs semaines d'enquête, l'ECLJ **rend public ce mardi 30 mars 2021 un rapport et un reportage** faisant état de la persécution que subissent en France les personnes issues d'un milieu musulman suite à une conversion au christianisme.

Il ressort de cette enquête qu'une écrasante majorité de personnes quittant l'islam pour rejoindre le christianisme subit une persécution familiale et communautaire. Que le converti soit un homme ou une femme, jeune ou âgé, célibataire ou marié, l'atteinte à la liberté religieuse est patente dans la totalité des cas. Ces chrétiens sont empêchés de vivre librement leur foi, vivent dans le secret et dans la peur, menant bien souvent une double vie.

La conversion, impliquant l'apostasie de l'islam, est systématiquement perçue par la communauté musulmane dans son ensemble comme une forme de trahison, justifiant des représailles. Cette persécution des convertis prend des formes variées et des intensités graduées. Ces formes de persécutions, listées par l'ECLJ dans [son rapport](#), ont pu être déterminées suite à des entretiens avec des convertis et des responsables associatifs. Les plus communes étant le mépris, les agressions verbales ou physiques, les menaces allant jusqu'au harcèlement et au rejet de la part de la communauté, pour les inciter à revenir à l'islam.

Cette persécution est plus importante chez les femmes et les jeunes filles, en raison du déshonneur et de l'opprobre qu'elles infligeraient à leur famille. De fait, aucune n'a souhaité apparaître avec son visage et son vrai nom dans notre [reportage vidéo](#), de peur de cette « mort sociale » ou d'une réaction violente de la famille et de la communauté. Bien qu'habitant en France, une part significative des femmes converties sont menacées d'être mariées de force, envoyées dans leur pays d'origine de leurs parents ou encore séquestrées aussi longtemps qu'elles ne reviendraient pas à l'islam. Dans des cas peu fréquents mais de moins en moins rares, les convertis sont lynchés, voire tués par des islamistes. Face aux menaces très présentes dans les banlieues islamisées et sur les réseaux sociaux, le déménagement ou la fugue est souvent la seule solution pour le converti d'échapper à la violence.

Les responsables d'associations françaises engagées auprès des ex-musulmans constatent malheureusement que la plupart des instances étatiques mais aussi chrétiennes n'assument pas leurs responsabilités d'aide et d'accueil des convertis.

À l'heure actuelle, la France ne garantit pas effectivement la liberté fondamentale de choisir sa religion. Selon l'ECLJ, le projet de loi contre le séparatisme est une occasion favorable à une meilleure garantie de la liberté religieuse, en renforçant les peines encourues par ceux qui cherchent à entraver une conversion. La Charte des principes pour l'islam en France dans son article 3, paragraphe 2 condamne de tels agissements. Il est donc grand temps d'agir pour faire connaître la persécution de ces convertis ex-musulmans, pour améliorer leur accueil et lutter réellement contre le repli communautaire et le développement de l'islamisme.

L'ECLJ, en lien avec d'autres associations, crée aujourd'hui **une ligne d'écoute ESPERE** (Écoute et Soutien face aux Pressions Politico-Religieuses) : 06.17.94.23.22.

Le *Centre européen pour le droit et la justice* est une ONG basée à Strasbourg depuis 1998 et s'engage notamment pour la défense de la liberté religieuse. Récemment, notre association a soutenu les manifestations pour la liberté de culte à Strasbourg et a pu participer à plusieurs émissions sur RCF Alsace pour aborder cette question.

L'ECLJ reste à votre disposition pour de plus amples informations : [secretariat@eclj.org](mailto:secretariat@eclj.org) / 03.88.24.94.40.

[Lien vers le Rapport complet](#) ; [Lien vers le reportage vidéo](#).